

Rapport d'activités

2017

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR



Consulaire et politiques publiques

EDITO

2017 s'est déjà éloignée et nous garderons en mémoire le contexte particulier de cette année contrastée sur le plan économique entre les différentes filières, aux conséquences climatiques plus ou moins favorables suivant nos petites régions ou productions. Viticulture mise à part, nous aurons connu une année plus favorable que 2016, mais il nous en faudra d'autres pour obtenir le redressement économique espéré.

Vous trouverez dans ce document un certain nombre d'informations sur le fonctionnement de votre chambre d'agriculture, avec un accent plus particulièrement marqué sur des dossiers qui ont pris une importance au cours de ces derniers mois. Nous avons, comme prévu par le décret de mai 2016, renforcé notre organisation au niveau de la chambre régionale, avec le transfert des agents affectés aux missions supports. Parallèlement, cette structure, née de la fusion des deux anciennes entités, assure aujourd'hui toutes les missions dites d'ingénierie, d'élaboration et de suivi des programmes de financements nationaux ou en lien avec le conseil régional et les fonds européens.

Notre chambre départementale a désormais comme « seules missions » de se consacrer à l'accompagnement des hommes, des produits et des territoires. Nous conservons, pour mener à bien ces actions, nos compétences multiples dans des domaines de plus en plus diversifiés.

Je retiendrai comme nouveauté de 2017, le lancement d'Agrilean, bâti en partenariat avec Cerfrance alliance comtoise et Jura conseil élevage et poursuivi avec la création d'Eva Jura, dans lequel la chambre d'agriculture apporte dorénavant le service bâtiments et le contrôle des installations de traite. Nous consolidons nos activités historiques sur l'accompagnement des projets d'installation, l'apprentissage, le volet réglementaire des exploitations, sur les normes, la Pac ou encore le développement de l'agro-écologie, concept mettant en œuvre la triple performance économique, sociale et environnementale, à laquelle doit répondre l'agriculture.

Notre engagement aux côtés des collectivités locales a porté sur de nombreuses actions et représente maintenant une part importante de notre budget et du nombre d'agents concernés, tout à la fois pour répondre aux enjeux de notre territoire, mais aussi pour tisser un partenariat constructif au bénéfice de tous les Jurassiens.

La chambre d'agriculture, c'est la force de ses élus et de ses collaborateurs salariés qui œuvrent ensemble... N'hésitez pas à les contacter...

Dominique CHALUMEAUX

Président de la chambre d'agriculture du Jura

Compensation collective agricole

Dans un contexte national de disparition irréversible d'espaces agricoles, de changement d'occupation et d'usage et de fragilisation de l'économie agricole, le principe « éviter - réduire - compenser » s'applique désormais à l'agriculture. Ce principe a été instauré par la loi d'avenir de 2014 et devient opérationnel.

La notion de compensation collective agricole correspond à la mise en œuvre de mesures « collectives » au profit d'actions visant à recréer une valeur ajoutée sur le territoire et/ou dans une filière. Elle s'applique à tout projet de travaux, d'ouvrages, susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole. Une étude préalable à la charge du maître d'ouvrage est alors conduite.

Les élus et les services de la chambre d'agriculture se sont impliqués dans la définition du cadre d'application de ce dispositif en participant au groupe de travail établi par la CDPENAF et en recherchant des références ailleurs (participation à un séminaire national, enquêtes diverses, ...).

L'arrêté préfectoral a fixé le seuil de déclenchement à deux hectares. Les projets d'aménagements concernés sont ceux dont la surface dépasse deux hectares et dont la réglementation exige une étude environnementale systématique. Ce dispositif constitue une réelle opportunité sur le territoire concerné pour initier des projets durables et innovants. Cela peut dynamiser les filières présentes dans un partenariat constructif entre la production agricole, les filières agricoles et les collectivités territoriales.

Repères

Vie consulaire : 2 sessions, 11 bureaux, 3 réunions du personnel, 452 courriers traités pour la présidence et la direction

CFE(*) : 186 dossiers personnes morales, 374 dossiers personnes physiques, 4 sociétés de fait ou indivision, 51 dossiers ACCRE

Apprentissage : 196 conseils préalables, 150 contrats, 3 avenants, 75 ruptures, 46 demandes non abouties, 50 jeunes renseignés, 218 estimations coûts-aides

MESE(*) : 3 dossiers de diagnostic et d'expertise pour l'ensemble des stations d'épuration qui empruntent la voie du recyclage agricole des boues, à l'intérieur du département

Urbanisme :

- Suivi des procédures d'urbanisme : 15 procédures communales et 8 PLU intercommunaux
- 198 avis émis sur documents d'urbanisme ou autorisations d'urbanisme, ... (3 SCOT, 28 PLU ou modifications, autorisations d'urbanisme et dérogations)
- 4 « porter à connaissances » dont les PLU intercommunaux du Pays des lacs et Jura sud
- 28 réunions de suivi des procédures
- 12 préparations et suivis de la CDPENAF(*) et 4 réunions d'un groupe de travail sur la compensation collective agricole

Aides à l'installation : de nouvelles règles en cours d'année

En juin 2017, la 4^e modulation de la DJA a été mise en application, ce qui a eu pour conséquence de retarder certains dossiers et d'aboutir à l'installation de 41 jeunes agriculteurs. Une fois ces jeunes installés, leurs projets évoluent, d'où la réalisation de 40 avenants (contre 23 en 2016) pour mettre les agriculteurs en conformité avec la réglementation.

Enfin, une mission d'audit menée par le ministère en 2016 auprès de la DDT et de la chambre d'agriculture du Jura nous a conduits à améliorer nos processus internes afin de respecter (et faire respecter) les obligations imposées par l'octroi des aides publiques.



Glossaire

^(*) **CFE** : Centre de formalités des entreprises : permet aux entreprises et sociétés agricoles d'effectuer en une seule démarche l'ensemble des déclarations auxquelles elles sont tenues à l'occasion de leur création, modification ou cessation.

^(*) **MESE** : Mission d'expertise et de suivi des épandages. Cette mission, relative au recyclage agricole des boues d'épuration et des digestats, consiste à réaliser une expertise de la filière en général et de toute situation particulière, et d'en établir un observatoire départemental et un bilan annuel.

^(*) **CODERST** : Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques : constitué de 25 membres dont la chambre d'agriculture, ce comité est chargé d'émettre un avis dans les domaines des installations classées pour la protection de l'environnement, la loi sur l'eau, les déclarations d'utilité publique (protection des captages).

^(*) **CDNPS** : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites : examine les dossiers d'arrêté préfectoral de protection de biotopes, de sites classés, de carrières...

^(*) **CDPENAF** : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers constitué de 21 membres, cette commission peut être consultée sur toutes questions relatives à la réduction des surfaces d'espaces naturels, forestiers et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de leur consommation.

^(*) **SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée.

Repères

Installation :

- **39** pré-instructions de dossiers pour le contrôle par la direction départementale des territoires, des engagements JA à cinq ans
- **41** pré-instructions de demandes d'aides à l'installation + **40** avenants

Environnement, hygiène, sécurité :

La chambre d'agriculture exprime le point de vue de l'agriculteur sur de nombreux dossiers départementaux :

- **Coderst^(*)** : **9** réunions pour étudier **28** dossiers dont **10** concernaient l'agriculture
- **CDNPS^(*)** : **4** réunions pour étudier **9** dossiers dont **5** concernaient l'agriculture et la forêt
- **Captages** : **1** avis rendu sur sollicitation de l'agence régionale de santé (dossier de déclaration d'utilité publique)
- **Zones vulnérables** : contribution au groupe de travail de définition du plan d'action régional, réalisation de **2** réunions d'information avec **85** agriculteurs sur le cadre réglementaire applicable
- **Zones défavorisées simples** : suivi des évolutions du dossier et production d'argumentaire
- **Carrières** : poursuite concertation multi-acteurs concernant un projet d'extension de carrière sur le secteur de Bletterans

CARTE D'IDENTITÉ

Président : Dominique CHALUMEAUX,
4,9 ETP sous la responsabilité de François GAUDRON,
de Denis LEGRAND et d'Arnaud THEVENIER

Un établissement public dirigé par 46 professionnels élus comprenant un département « Consulaire et politiques publiques » ayant une triple mission :

- une mission de représentation des intérêts de l'agriculture jurassienne, de médiation, notamment en période de crise, et de consultation pour toutes les questions ayant trait au monde agricole et rural ;
- une mission de mise en œuvre ou d'accompagnement de services publics ;
- une mission de suivi et de développement des partenariats représentatifs, institutionnels, publics et professionnels.

Émergence et conduite de projets

Agrilean

En 2016, la chambre d'agriculture et ses partenaires franco-suisse se sont engagés dans la mise en œuvre du programme Interreg « production laitière efficiente » sur tout le massif du Jura.

À partir des 180 enquêtes « pratiques milieu » qui ont été recueillies auprès des agriculteurs francs-comtois, additionnées de données comptables et laitières, l'équipe de conseillers a pu poursuivre l'analyse statistique commencée en 2016. Cela a permis d'aboutir à un nouvel outil de conseil : Agrilean.

Les résultats de ce travail ont été présentés en juin 2017 à Lons-le-Saunier, Dole et Champagnole par Benoît Jacquot, aux agriculteurs ayant été enquêtés en 2016. Ces présentations ont été organisées par les trois organismes partenaires du projet Cerfrance alliance comtoise, Jura conseil élevage et la chambre d'agriculture du Jura.

En octobre 2017, une formation des conseillers des trois organismes a été organisée et les premières prestations ont pu être réalisées sur la fin de l'année.

2017, c'est aussi l'année de la mise en place des outils de communication. quatre vidéos, deux flyers et deux roll up différents, une page internet, un diaporama clé en main nous ont été livrés par notre prestataire Adhoc communication.

Agrilean a été présenté à un colloque technique à Dijon en octobre, à la session de la chambre d'agriculture du Jura du 27 novembre, à la journée laitière régionale du 1^{er} décembre et un « 4 pages » dédié à la promotion d'Agrilean a été publié dans *Le Jura agricole et rural* du 22 décembre dernier.

De façon plus institutionnelle, la construction du partenariat a nécessité 11 rencontres en 2017, quatre comités de pilotage Jura ont été organisés et un comité de pilotage Interreg avec tous les partenaires du projet le 21 septembre à Lons-le-Saunier.

Audits d'exploitations

Suite aux difficultés récurrentes rencontrées par de nombreux agriculteurs, le conseil régional a décidé de mettre en place une aide incitative de 1 500 euros pour la réalisation d'audits sur les exploitations de la région.

La chambre d'agriculture est coordinatrice du projet et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires Cerfrance alliance comtoise, Jura conseil élevage devenu Eva Jura. Une collaboration a également été mise en place avec la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour la partie viande.

En 2017, 17 audits ont été commandés et 10 ont été réalisés. Quand il s'agissait de producteurs laitiers, ces audits ont été réalisés sous la forme Agrilean.

Repères

Installation et transmission

- 167 entretiens au Point info installation
- 50 entretiens au Point info transmission
- 73 plans de professionnalisation personnalisés
- 41 plans d'entreprise
- 40 avenants
- 8 diagnostics transmission
- 12 formations Jeunes agriculteurs
- 8 contrats Proforea engagés
- 17 nouvelles offres publiées



CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Christophe BUCHET
7,2 ETP sous la responsabilité de Frédéric DEMAREST

L'équipe accompagne les porteurs de projets, agriculteurs ou groupes d'agriculteurs, dans leurs projets d'installation, de développement, de réorientation, de cessation, de circuits courts... afin de les éclairer et de les aider à décider. L'accompagnement peut être individuel et personnalisé, ou bien collectif, à travers des actions de formations, des animations de groupes... Pour ce faire, l'équipe établit des références techniques et économiques en bio et en conventionnel, à travers son réseau de fermes de références laitières, ses actions de formations sur les coûts de production, ses publications. L'équipe assure également la mise en œuvre de missions consulaires (pré-instruction, suivi et contrôle JA, CFE) et des orientations politiques des élus de la Chambre d'agriculture (installation et transmission, accompagnement économique, développement des circuits courts et de l'agriculture biologique notamment).



Être en capacité de décider

Repères

Projets, AB et circuits courts

- 5 formations sur les coûts de production (lait AOP+ cultures)
- 5 formations sur la bio dont 1 pour accompagner des porteurs de projets à la conversion et 1 pour accompagner une coopérative laitière à la conversion bio
- 150 renseignements au Point info bio
- 7 fermes de références suivies
- 3 documents de références produits (grandes cultures, maraîchage, lait AOP)
- 10 audits réalisés dont 4 Agrilean
- 10 études de projets hors installation aidée dont 5 en diversification et 3 en bio

Agriculture biologique

La mission bio est organisée autour d'un point d'information animé par Marianne Sprenger et rebaptisé en 2017 ID'Bio en cohérence avec le dispositif régional. Ce point d'information permet de répondre aux questions sur la conversion bio et une fois convertis aux questions plus techniques auxquels sont confrontés les agriculteurs en conversion.

En 2017, nous avons accompagné la coopérative des Moussières sur une réflexion de passage en bio qui a abouti sur sept conversions. Une formation base de la bio a également permis d'accompagner une dizaine d'agriculteurs vers la conversion.

En 2017, l'équipe a produit une monographie maraîchage bio qui a ensuite été le support d'une porte ouverte à Saint-Lamain en juin avec l'intervention du Sérail.

Une autre porte ouverte a été organisée le 16 février à la MFR d'Amange pour mettre en valeur un suivi pluriannuel de conversion bio d'une exploitation polyculture-élevage. Une intervention de l'Inra sur le désherbage mécanique et les premiers éléments de synthèse des groupes Dephy nationaux sont venus compléter la journée.

Le 3 octobre, nous avons aussi restitué l'enquête menée auprès des éleveurs allaitants du Jura sur leurs attentes avec l'intervention d'Unebio pour aider à structurer une filière viande dans le Jura.

En juillet 2017, une journée technique viticole bio a eu lieu au domaine Tissot d'Arbois, en collaboration avec la Société de viticulture du Jura.

Installation / transmission

L'année 2017 était la dernière des labellisations PAI et PPP. Un nouveau dossier de demande a été monté en septembre et l'arrêté préfectoral régional du 7 décembre 2017 a reconduit la labellisation PAI et PPP pour la période 2018-2020. Seule différence, c'est désormais sous la bannière de la chambre régionale d'agriculture que nous opérerons.

En 2017, nos conseillers d'entreprise, Michel Baudot et Jean-Yves Graby ont accueilli 176 porteurs de projets au PAI. Ces entretiens ont généré la convocation de 73 entretiens PPP conduits avec nos partenaires CFPPA et ADFPA.

L'équipe, et spécialement Bérénice Claude, Claire Courvoisier et Valentine Laurès, est intervenue également sur 12 formations en lien avec l'installation, avec l'animation de cinq Scopi, un suivi post installation, deux formations trésorerie et quatre formations filières AOP.

Sur le volet transmission, le Pat (Point accueil transmission), tenu par Jean-Yves Graby, a permis de renseigner près de 50 cédants avec repreneurs ou pas.

17 exploitations cherchant des repreneurs hors du cadre familial ont été mises en publicité sur le site des chambres d'agriculture «repertoireinstallation.com» et huit diagnostics transmission ont été réalisés pour le compte de cédants cherchant des candidats.

Notre activité d'information et de sensibilisation nous a conduits à organiser plusieurs événements pour promouvoir les outils et dispositifs à disposition des candidats :

- Jura terre d'avenir le 13 octobre à Montmorot avec la présentation du rapport de notre stagiaire Lucie Moons sur la transmission en filière viticole sur la base de 34 enquêtes réalisées,
- La journée installation du 23 novembre à Lons-le-Saunier avec l'accueil sur site de 150 élèves étudiants et plus de 40 intervenants avec des ateliers tournants sur la mobilisation du foncier, la recherche de financement et des témoignages de pairs dans les productions concernées par les étudiants.
- La journée transmission le 7 décembre à Champagnole avec 25 cédants accueillis et sept intervenants différents, dont la MSA.



Conseil d'entreprise

Plusieurs conseillers interviennent dans la mise en place de formations « autonomie des exploitations » avec des groupes parfois pluriannuels. En 2017, cinq formations sur l'autonomie en élevage et les coûts de production ont été organisées. À noter la mise en place d'un groupe culture sur le Finage avec Benoît Jacquot, un groupe lait sur Nozeroy avec Bérénice Claude et trois groupes lait animés par Frédéric Demarest sur le Val d'Amour (bio et conventionnels), la coopérative de Gillois et le Pays des lacs.

L'équipe a assuré également le suivi de sept fermes de références en lait de montagne.

Être en règle et optimiser les aides

Mes p@rnelles : plus qu'un outil réglementaire

L'outil reste fidèle à son ambition initiale : « de la sécurité à la performance ». Ce sont aujourd'hui plus de 1 700 agriculteurs abonnés en Bourgogne Franche-Comté et 200 pour notre département.

Mes p@rnelles est à l'origine un outil d'enregistrement des pratiques de l'agriculteur. Son développement web permet d'avoir un outil à jour, que ce soit au niveau de ses évolutions ou au niveau de la réglementation. En cas de contrôle, l'agriculteur peut éditer les documents réglementaires obligatoires demandés par l'administration, par les coopératives, par les organismes AOP....

Mes p@rnelles s'ouvre à l'agriculture de précision (piloteage et modulation de la fertilisation azotée en lien avec mes dron'images) et est également accessible aux entreprises agricoles afin de faciliter les prestations de services.

La nouvelle réglementation relative aux zones vulnérables applicables depuis 2017 dans notre département impose des enregistrements précis. Mes p@rnelles permet aux exploitants des zones concernées de disposer d'un outil permettant de répondre à ces exigences.

Les conseillers de la chambre d'agriculture assurent l'assistance et la formation à l'outil, les prestations de suivi réglementaire, de conseils agronomiques, de suivis des cultures...

Les abonnés peuvent choisir d'utiliser l'outil à leur rythme et selon leur système d'exploitation. La saisie peut concerner l'aspect réglementaire uniquement ou bien peut être très précise pour atteindre le calcul des marges par cultures.

Pour les 10 ans de mes p@rnelles, une remise exceptionnelle de 50 % sur l'année 2017 a été proposée aux agriculteurs qui souhaitent s'abonner et découvrir toutes les possibilités de l'outil.



Repères

- 952 dossiers Pac
- 199 abonnés mesp@rnelles
- 240 contrôles machine à traire et 28 contrôles Certitraite
- 18 projets bâtiment
- 20 estimations bâtiment
- 11 avant-projets bâtiment
- 9 études séchage en grange
- 42 interventions diverses (diagnostics effluents jeunes agriculteurs, calcul stockage déjections)

PAC

Depuis plusieurs années, la chambre d'agriculture met en place une offre de service pour accompagner les agriculteurs dans leur déclaration de surfaces. La nouvelle réforme a été l'occasion de renforcer nos services auprès des agriculteurs. En 2017, 49 % des 1 933 déclarants jurassiens ont été accompagnés dans le dépôt de leur dossier, soit 952 exploitations. L'équipe de 22 personnes a réalisé et vérifié la déclaration des surfaces, les différents composantes du dossier Pac : admissibilité des surfaces, verdissement, demandes d'aides couplées et découplées, deuxième pilier (ICHN, assurance récolte, Maec, bio...), clauses, rappels de conditionnalité... L'équipe connaît la réglementation et peut ainsi conseiller, informer et sécuriser les exploitants. Chaque année, de nouvelles règles s'imposent avec une complexité toujours présente. L'offre de service comprend deux prestations différentes : accompagnement individuel ou accompagnement collectif. Les exploitants les plus autonomes peuvent ainsi venir saisir et poser leurs questions au conseiller présent. Un suivi des dossiers est assuré post campagne. Nous avons assuré en septembre la saisie de l'avance de trésorerie remboursable pour les clients le souhaitant. En cas de contrôle ou de question à l'instruction, nous aidons l'exploitant à apporter une réponse à l'administration.

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Dominique CHAUVIN
5,5 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND
et de Thierry DUBIEF

L'équipe est au service des agriculteurs pour les accompagner dans la connaissance des réglementations et l'optimisation des aides à la production et aux investissements. À cet effet, des informations et des conseils spécifiques sont apportés dans les domaines de compétences de l'équipe.

Améliorer les performances des exploitations

Performance, compétitivité, agriculture durable

Réseau Dephy

Le travail se poursuit avec les 12 exploitations du réseau en tant que tête de pont afin de tester différentes pratiques innovantes qui, demain, pourront être vulgarisées et contribuer à la réduction des indicateurs de fréquence de traitements phytosanitaires. Premier résultat : l'exploitation qui a le plus réduit son IFT entre 2011 et 2016 l'a réduit de - 45 %, la moyenne étant de - 12 %. Deuxième résultat : cela passe par une approche globale et systémique. À partir de ce réseau, de nombreuses interventions ont été réalisées afin de montrer les actions menées et les résultats obtenus : visite d'une exploitation par des étudiants d'Agrosup Dijon, intervention à la journée des formateurs Certiphyto, intervention en formation Maec pour la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, intervention à l'APCA pour les animateurs des groupes 30000, intervention au Tour de France de l'agroécologie, présentation des travaux à la journée TCS à Vendôme, intervention au comité des partenaires du réseau captage de Bourgogne Franche-Comté.

Colza : mesurer le risque charançon

Chaque année, courant octobre, les cuvettes jaunes dans les colzas piègent des charançons du bourgeon terminal, dont les larves sont nuisibles. Au printemps, après la reprise de végétation, les dégâts occasionnés sont visibles, d'une simple trace non préjudiciable à un colza buissonnant (destruction du bourgeon terminal et donc de la tige principale) voire une destruction totale de la plante. Il n'y a pas de seuil de nuisibilité. Il est recommandé d'intervenir une dizaine de jours après les premières captures, c'est-à-dire avant le début des pontes. Grâce à la mise en place de témoins non traités, on sait qu'une majorité de colzas est traitée inutilement (absence de dégâts) en Franche-Comté. Il n'y a pas non plus de corrélation entre le nombre de captures à l'automne et la nature des dégâts au printemps. Plus le colza est développé au moment de la ponte, plus les dégâts sont faibles, et inversement. Dans le Jura, un effet type de sol a aussi été mis en évidence : grâce à un réseau conséquent de parcelles disposant chacune d'une zone non traitée, des situations sans risque et à risque ont été définies précisément. Elles sont déterminées selon le type de sol et le poids frais du colza au moment des pontes. En septembre 2016, lors d'une communication Ecophyto, la chambre d'agriculture du Jura a proposé aux agriculteurs de tester une grille de détermination du risque « ChBT », pour moins traiter et freiner la résistance aux insecticides. Cette grille a été testée et validée avec succès en plaine du Jura, sur 80 parcelles de colza durant la campagne 2016/2017, campagne plutôt à faible risque. Elle est de nouveau testée cette année sur une campagne jugée beaucoup plus à risque avec des colzas peu développés. Au printemps 2018, la pertinence de cette grille sera évaluée. En cas de succès, il ne restera plus aux agriculteurs, qu'à la mettre en pratique.

Repères

- 211 plans de fumure
- 30 plans d'épandage
- 22 registres phytosanitaires
- 34 BSV grandes cultures
- 34 Flash cultures
- 8 essais : dose azote optimum sur blé, colza, maïs, itinéraire technique sur céréales sur les plateaux, réduction phyto et fongicide, retournement de prairies
- 5 essais en agriculture biologique : fertilisation maïs avec une visite d'essai en juin, fertilisation en orge, association soja-sarrasin
- 2 plateformes sur l'agriculture de conservation (programme pluriannuel)
- 80 parcelles suivies en colza pour la lutte contre le charançon du bourgeon terminal
- 23 tours de plaine dont 3 en agriculture biologique
- 2 formations Certiphyto
- 170 reliquats azotés sortie hiver



CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Cédric BONGAIN
5,2 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND
et de Thierry DUBIEF

L'équipe apporte des conseils en productions (grandes cultures, fourrage, élevage, mécanisation) et dans des domaines de compétences spécifiques comme la fertilisation, afin de permettre à chaque exploitant d'améliorer ses pratiques, ses performances et donc son revenu.

Mission viticulture

De nombreuses actions viticoles de la chambre d'agriculture sont menées en collaboration avec la SVJ (Société de viticulture du Jura).

Plan Ecophyto 2018

Renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs dans le domaine viticole : participation à la rédaction des *Bulletins de santé du végétal vigne* et des bulletins de préconisations *Jura vigne*.



Repères

- **19** *Bulletins de Santé du végétal vigne* et **22** *Jura vigne*
- **42** adhérents ATC (Appui technique collectif)
- **8** essais et expérimentations en vigne
- **94** échantillons au Concours général agricole de Paris, **45** médailles
- Concours de taille le 16 janvier 2016
- Animation des vins IGP Franche-Comté et du syndicat des producteurs
- Surveillance de la flavescence dorée : plus de **700** participations

Actions collectives

- Organisation du Concours général agricole de Paris pour les AOC du Jura en vins et les IGP de Franche-Comté, Coteaux de Coiffy et Haute-Marne.
- Formations diverses en lien avec la SVJ et l'ADFFA : Certiphyto, biodynamie, AB, taille respectueuse des flux de sève....
- Animation du groupe viticulture durable, 42 adhérents, 650 hectares
- Sélection clonale des cépages jurassiens Trousseau, Savagnin, Poulsard
- Animation du groupe viticulture engrais verts

Références et expérimentations

- 5 essais de réduction des intrants
- Réseau de 20 parcelles sur le suivi des maladies du bois
- Surveillance biologique du territoire en flavescence dorée : 80 % du vignoble visité en un an, en partenariat avec la Fredon

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Olivier BLONDEAU
2 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND
et de Daniel COUSIN

Une mission à votre service pour vous accompagner dans le conseil en viticulture et pour la promotion des vins du Jura.

Mission forêt

Fruitière de gestion forestière

La fruitière continue à plaire à de nombreux propriétaires forestiers. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 50 adhérents possédant 280 hectares de forêts. Depuis quelques semaines, elle est dotée d'un plan simple de gestion collectif, outil de programmation des coupes et travaux sur toutes les parcelles jusqu'en 2034. Afin de mettre en œuvre ce plan, elle a choisi son gestionnaire en la personne de Franck Cretin, retenu après appel d'offres.

Enfin, 2017 aura été l'année de la réflexion territoriale. En effet, la fruitière a décidé de proposer ses services à l'ensemble des propriétaires du Haut-Jura.

Service commun « valorisation du bois et territoires »

La réorganisation des financements et des intervenants dans la filière bois a engendré la création d'un service commun dénommé « valorisation du bois et territoires » entre la chambre régionale et les chambres du Doubs-Territoire de Belfort, Haute-Saône, Nièvre et Jura. Ce service, créé le 1^{er} janvier 2018, sera le lieu de réflexion sur les actions à mener en partenariat avec le CRPF.

Projet d'ASA de la Pralouse aux Molunes : objectif, reconstruire le pont pour permettre le passage des camions-grumiers



Repères

- 8 Asa en animation pour création
- 3 fusions d'Asa
- La fruitière s'agrandit avec **280** hectares pour ses adhérents



Associations syndicales autorisées (Asa) de desserte forestière

En 2017, la dynamique continue plus que jamais avec huit projets en cours d'animation sur les secteurs de Bellefontaine, Les Molunes, Les Moussières, La Pesse, Bois-d'Amont, Côteaux-du-Lizon et Foncine-le-Haut.

L'ensemble des réflexions menées avec les propriétaires va permettre en 2018 d'organiser quatre enquêtes publiques, étapes nécessaires pour créer légalement les Asa.

CARTE D'IDENTITÉ

Président : Dominique CHALUMEAUX
2, 12 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND,
François GAUDRON et de Thomas LEPLAIDEUR

L'équipe forêt travaille au sein de l'**ADEFOR 39**, association regroupant la chambre d'agriculture et le centre régional de la propriété forestière.

Son objectif : rassembler et coordonner les équipes forêt de ces deux établissements (10 collaborateurs au total).

Ses missions : conseils de gestion, animation de massifs pour encourager la gestion durable des forêts et améliorer la desserte.

Aménagement de l'espace et actions collectives

Pour une dynamique de projets de territoire et un usage partagé de l'espace

Repères

- **3** GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) accompagnés suite à leur labellisation pour élaboration et mise en œuvre de leurs programmes d'actions annuels
- **7** groupes de développement agricoles et leur fédération départementale (FDGEDA) accompagnés pour l'émergence et la mise en œuvre de leurs actions : au total **170** jours d'animation, **51** jours de secrétariat, ainsi que des temps de conseil technique et de formation
- Contribution au développement de l'alimentation de proximité sur le territoire départemental : **375** producteurs recensés, **3** lycées accompagnés pour étoffer leur approvisionnement local, déploiement de la plate-forme Agrilocal à l'échelle du Jura avec le conseil départemental et Interbio, organisation d'un showroom à Dole ayant permis la mise en relation de **26** producteurs et **26** restaurations collectives, étude de structuration de filières d'approvisionnement pour une cuisine centrale à Saint-Claude pour le compte du parc naturel régional du Haut-Jura (**85** producteurs et **6** intermédiaires enquêtés)
- **11** collectivités rencontrées pour gérer la problématique de l'enrichissement, **2** communes accompagnées pour le maintien de l'activité agricole et **3** pour la valorisation du foncier agricole et forestier
- Poursuite du projet de création d'espaces tests agricoles sur le territoire du Pays lédonien : **6** communautés de communes et près de **200** communes enquêtées pour repérer du foncier disponible et les volontés locales de portage...

Concours prairies fleuries : concilier agriculture et environnement

La chambre d'agriculture du Jura, en partenariat avec les communautés de communes Bresse Revermont et de la Petite Montagne, a organisé deux concours « prairies fleuries » en 2017 sur ces deux territoires respectifs. Reconnus par le ministère de l'Agriculture depuis 2014, ils récompensent les prairies permanentes avec le meilleur équilibre agri-écologique (capacité à nourrir les animaux tout en présentant une bonne diversité floristique), et donc les pratiques des agriculteurs permettant d'atteindre et de conserver cet équilibre. 13 exploitations agricoles ont participé en 2017, les deux lauréats seront présents au Salon international de l'agriculture début 2018 pour le concours national. De nombreux partenaires ont été mobilisés pour faire partie du jury, contribuer au financement et à la communication autour de l'événement.

Diagnostics agricoles

En 2017, la chambre d'agriculture a réalisé le volet agricole du diagnostic préalable à l'élaboration de trois Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), sur le territoire des communautés de communes de la Plaine jurassienne, Jura nord, et Région d'Orgelet. Il est important pour les collectivités de repérer les enjeux, perspectives et projets agricoles, afin de les intégrer dans la réflexion du développement de leur urbanisation.

Près de 300 exploitations agricoles ont été enquêtées sur 78 communes pour identifier leurs bâtiments et leur parcellaire, connaître leur fonctionnement, leurs projets, leurs contraintes. Sur chaque territoire intercommunal, un groupe de 10 à 15 agriculteurs représentatifs a permis de recueillir l'avis de la profession agricole sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives de l'activité agricole locale. La chambre d'agriculture a aussi contribué au diagnostic agricole du PLUi de la communauté de communes Haut-Jura Arcade, dans le cadre d'une démarche engagée avec le Parc naturel régional du Haut-Jura pour la mise en œuvre d'une méthode d'identification du foncier agricole stratégique.

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Marcel MARGUET
7,9 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER,
et d'Élodie MATTER

Une commission « CTEE » composée d'élus chambre d'agriculture pour piloter la stratégie d'intervention. Un comité d'orientation : Territoires et énergie pour proposer au Bureau des orientations politiques.

L'équipe intervient sur les projets d'aménagement du parcellaire agricole et sur l'impact agricole des projets de nouvelles infrastructures. Des diagnostics agricoles approfondis sont réalisés pour appuyer les collectivités dans l'analyse des enjeux agricoles sur leur territoire. Une activité d'expertise et de conseil contre l'enrichissement est développée spécifiquement sur le massif du Jura. Les conseillers territoriaux accompagnent l'émergence et le développement de projets collectifs qui s'inscrivent dans l'espace rural ou périurbain.



Agir pour préserver
les espaces
et les ressources
de demain

Environnement, énergie, déchets

Des opérations pilotes pour améliorer la qualité de l'eau

Dans le cadre d'opérations pilotes labellisées et financées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la chambre d'agriculture a travaillé sur l'enjeu de la qualité de l'eau en lien avec le développement économique local. Sur le secteur ciblé de Nozeroy, deux coopératives laitières regroupant plus de 50 exploitations agricoles adhérentes se sont engagées dans la démarche.

La chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux sur l'ensemble des exploitations pour identifier les mises aux normes possibles, les pratiques d'épandage, mais aussi les projets et attentes individuelles. Puis elle a élaboré avec chaque coopérative et ses adhérents un plan d'action individuel et collectif afin d'obtenir des soutiens techniques et financiers pour mettre en œuvre des actions bénéfiques pour la qualité de l'eau.

De manière individuelle, les exploitations adhérentes sont ainsi accompagnées pour faciliter leur engagement dans des appels à projets régionaux permettant d'obtenir des financements (notamment pour des mises aux normes et des évolutions de pratiques), tandis que l'appui aux actions collectives s'articule autour de formations, démarches pédagogiques (telles que sensibilisation à la valeur des effluents) et mise en place d'essais.

Filière de qualité pour valoriser des déchets en agriculture

Depuis de nombreuses années, la chambre d'agriculture contribue à la mise en place et au maintien d'une filière de qualité pour la valorisation des déchets en agriculture. Initialement axée autour de la valorisation des boues de stations d'épuration par épandage agricole, cette filière d'épandage s'est progressivement ouverte aux cendres de chaufferies, aux digestats de méthanisation, aux curages de lagunes... La chambre d'agriculture, par ses actions, assure la traçabilité tout au long du processus et garantit à la fois la qualité agronomique (apport de fertilisants aux terres agricoles via ces épandages) et environnementale (suivi des conditions d'épandage et des matières épandues pour assurer leur innocuité) de cette filière. Ainsi, la chambre d'agriculture :

- Assure la MESE (Mission d'expertise et de suivi des épandages) qui lui est confié par le préfet : elle apporte un avis d'expert sur les plans d'épandage et les épandages réalisés chaque année (en moyenne une dizaine d'avis rendus par an).
- Conseille les collectivités qui souhaitent mettre en place ou faire évoluer leur filière de recyclage agricole : appui ors de la création ou de la révision d'un plan d'épandage, conseil sur le choix d'une filière de valorisation, contribution à l'adaptation du cahier des charges de l'AOP Comté pour le maintien d'une filière d'épandage de boues... (16 accompagnements réalisés en 2017).
- Réalise le suivi agronomique de l'épandage des boues de stations d'épuration : établissement d'un prévisionnel d'épandage pour les stations les plus importantes, analyse des boues avant épandage, conseil agronomique en fertilisation auprès des agriculteurs, bilan réglementaire des épandages en fin d'année, gestion des éventuels problèmes en cours de campagne (suivi de 34 stations d'épuration en 2017, une centaine d'agriculteurs et environ 1 000 hectares concernés par l'épandage de boues).

Repères

- 18 communes et AFR accompagnées pour des états des lieux et des déclarations de travaux de leurs cours d'eau
- Animation du programme annuel d'actions agricoles de 9 captages d'eau potable prioritaires, diagnostic des pressions agricoles sur 3 nouveaux captages prioritaires
- 10 diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles
- 3 projets collectifs de méthanisation accompagnés ainsi que 3 projets individuels, 1 unité de méthanisation fonctionnelle en suivi
- Animation du Point Info Énergie à destination des agriculteurs
- Changement climatique : pilotage par la Chambre d'agriculture du Jura, de la mission PACTE - Plan d'Adaptation de l'agriculture au changement climatique dans les territoires de Bourgogne Franche-Comté. 103 personnes sollicitées (acteurs agricoles, institutionnels, territoriaux ou de la recherche) pour faire un état des lieux en actions, initiatives et dynamiques sur le changement climatique afin de favoriser l'échange, la co-construction et l'innovation

CARTE D'IDENTITÉ

Responsable élu : François LAVRUT
6,7 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER
et d'Élodie MATTER

Une commission « CTEE » composée d'élus de la Chambre d'agriculture pour piloter la stratégie d'intervention. Relations avec deux comités d'orientation : territoires - énergie et agronomie, environnement et moyens de productions pour proposer au Bureau des orientations politiques.

L'équipe agit sur trois grandes missions afin d'accompagner les agriculteurs et les collectivités dans une agriculture durable : préserver ou améliorer la qualité des ressources et des milieux ; valoriser les déchets ; améliorer l'efficacité énergétique des exploitations. L'équipe assure les missions du département « Consulaire et Politiques Publiques » sur les thématiques de l'environnement : Coderst, eau, Mese...

Méthodes, ressources et secrétariat général

Au service des services

La mise en route du transfert des fonctions supports vers la chambre régionale...

L'application du décret sur la régionalisation des moyens a conduit au transfert des agents concernés de la chambre d'agriculture du Jura à la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté au 1^{er} juillet 2017. D'un point de vue opérationnel, les éléments suivants sont à souligner :

- Création d'un service commun informatique dès le 1^{er} janvier 2017. Forts d'une expérience déjà ancienne de travail en commun tant côté ex-Bourgogne que côté ex-Franche-Comté, l'axe principal a été de consolider les points forts et de déployer sur l'ensemble de la région les compétences détenues en département. La recherche d'efficacité et le maintien du service de proximité – même à distance – ont été les axes de développement. Concrètement, les informaticiens restent positionnés dans leur chambre d'agriculture d'origine mais peuvent intervenir à distance dans les autres chambres, en fonction de leur domaine de compétences ou de leurs attributions.
- Création d'un groupement d'achats pour gérer toutes les commandes des chambres, des énergies aux fournitures... en complément des marchés nationaux existants (location de voitures, copieurs...)
- Recrutement d'une personne ressource pour la gestion du personnel et de la paye car aucune ressource n'était disponible dans les chambres d'agriculture de la région.
- Mobilisation des équipes comptables sur le développement d'un logiciel de gestion et de comptabilité, en appui du réseau national.

Repères

- **5** procédures de recrutement
- **79 006** courriers affranchis dont **55 782** pour les organismes externes
- **1 867** courriels arrivés à l'accueil et redirigés
- **800** demandes d'intervention informatique
- **329 002** copies et impressions en noir et blanc (**214 770** pour les organismes externes), **137 897** en couleur (**60 154** pour les organismes externes)
- **120** postes informatiques actifs dont plus de **90** postes actifs en permanence dont **27** extérieurs
- **10** nouveaux postes informatiques mis en service
- **2 409** titres de recettes, **1 522** encaissements et **1 446** mandats de dépenses traités
- **1** plan de formation pour **96** jours de formation du personnel
- Gestion du syndic et des copropriétés sur Lons-le-Saunier
- Appuis logistiques et intendants aux organismes satellites pour **25** personnes

CARTE D'IDENTITÉ

Responsables professionnels :
Dominique CHALUMEAUX (finances et gestion des ressources humaines,
Gilles TONNAIRE (communication)
3,13 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND
et de François GAUDRON

Au sein de la chambre d'agriculture, les collaborateurs ont en charge le fonctionnement interne de la structure et assurent des fonctions supports pour les équipes de production. Également, des actions de communication et de promotion de l'agriculture et des produits sont conduites, notamment pour la promotion des circuits courts.

